

**BUREAU DIRECTEUR FEDERAL**  
**18 FEVRIER 2011 / 15H00 – 19H00**  
**SAINT RAPHAEL**

**Présents**

Frank BIGNET, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Guillaume FRITSCH, Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Cédric GOSSE, Françoise HUOT JEANMAIRE, Denis JAEGER, Philippe LESCURE, Michelle MONSERAT, Bernard SAINT-JEAN, Patrick SOIN



Le Président LESCURE ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

**1. Administration, informations générales**

**1.1 Perspectives informatiques**

Patrick SOIN fait part de l'avancement des travaux d'un groupe composé de Pierre BARDI, Guillaume FRITSCH, Pierre BIGOT et lui même. Ce groupe sera étoffé, au fur et à mesure de la réflexion, d'éventuels prestataires extérieurs, divers conseils. Une première présentation des pistes de travail sera faite à l'occasion du Séminaire du BD, en mars prochain, à Limoges. Il est davantage question d'un système d'information que d'un simple système informatique (gérant les licences et les épreuves).

**1.2 Perspectives F.F.TRI. / Iron tour**

Le Président présente l'offre que SPORTYS a récemment faite à la F.F.TRI. Bruno MOLINAS souhaite se séparer des 87,5 % qu'il possède dans la SAS Irontour qui organise annuellement le circuit de l'Ironkids et de l'Irontour. Carole GALLY, la responsable exécutive de ces événements est détentrice des 12,5% restant.

Si l'offre présentée peut être étudiée par la F.F.TRI., elle le sera après prise en compte de la situation financière de la société. Les comptes 2008 et 2009 ont été reçus au siège fédéral mais il manque à ce jour les comptes 2010.

Le Bureau Directeur, à l'unanimité des membres présents propose, à l'issue de la réception et l'analyse des comptes 2010, qui doivent parvenir à la F.F.TRI. au plus tard le 15 avril prochain, de recevoir éventuellement Madame Carole GALLY.

**1.3 Point licences**

Patrick SOIN présente un tableau comparatif avec un point aux 16 février 2010 et 2011, qui laisse apparaître une augmentation de 16 % des licences avec déjà 31 000 licences éditées. Une progression significative au niveau des clubs est aussi enregistrée, et la F.F.TRI. compte 661 clubs au 16 février 2011, pour 647 en clôture de saison, le 31 octobre 2010. Ce tableau sera dorénavant envoyé aux Président(e)s de Ligues et membres du Comité Directeur au début de chaque mois.

**1.4 Séminaire des Président(e)s de ligues 2011**

Philippe LESCURE propose que le Comité Directeur, ouvert aux Président(e)s de Ligues, ce dimanche 20 février s'exprime sur le choix du lieu de ce séminaire, les propositions émanant toutes de la Ligue de Lorraine.

## **2. Finances**

### **2.1 Point financier AGF**

Les documents concernant les aspects financiers, en préparation de l'AGF, et envoyés aux membres du BD, n'appellent aucune remarque.

### **2.2 Droits d'accès D1 / D2**

Dominique FRIZZA fait part d'une réflexion en cours sur l'évolution des droits d'accès D1 et D2 en duathlon. Une proposition sera présentée lors d'un prochain Bureau, afin qu'elle figure à l'ordre du jour du Comité Directeur de juin 2011, comme l'ont souhaité les membres du CD.

## **3. Communication / Marketing**

### **3.1 Diffusion TV 2011**

Frank GASQUET rencontrera prochainement SPORT+, concernant la reconduction du contrat de diffusion TV 2011 / 2012. Il abordera aussi la question de possibles décrochages régionaux (France 3), le point de la clause de résiliation (avancement au 31 octobre au lieu du 31 décembre), ainsi que les conditions de choix d'un éventuel consultant. Philippe LESCURE souhaite que ce point précis fasse l'objet d'un article, dans la rédaction du contrat.

Emmanuel CHABANNES souhaite qu'une réflexion soit menée, au niveau fédéral, sur la diffusion internet. Philippe LESCURE y est favorable, mais rappelle toutefois que cet outil ne peut être envisagé qu'en mode complémentaire, et ne doit pas remplacer les autres supports.

### **3.2 Production TV**

Frank GASQUET présente à nouveau aux membres du Bureau le tableau comparatif des propositions de Producteurs TV, et le Bureau confirme la validation du Producteur DIGIVISION.

### **3.3 Agence de Presse**

Les devis fournis par 4 Agences de presse sont diffusés en réunion : à savoir BLANCO NEGRO – 15LOVE – Véronique TRIFFAUX et IRON TOUR (Mathilde MERMOT). A l'unanimité, les membres du Bureau Directeur valident la reconduction du contrat avec BLANCO NEGRO.

### **3.4 Contrats Partenaires Lyonnaise Des Eaux et ADIDAS**

Le Président LESCURE a rencontré la Directrice Générale de Lyonnaise Des Eaux, Madame Isabelle KOCHER, Monsieur Xavier BRUNSCHWIG et la Directrice Communication. LDE est satisfaite du partenariat avec la Fédération. Philippe LESCURE a demandé un accompagnement plus soutenu sur les Triathlons de Nice et Paris, ainsi que Londres 2012, et a été entendu par notre Partenaire.

Les contrats partenaires avec Lyonnaise Des Eaux et ADIDAS étant conclus jusqu'au 31 décembre 2012, il est important que la question de la reconduction de ces contrats pour la nouvelle Olympiade soit traitée courant 2011. Frank GASQUET précise que Paul Farell COUCHE y travaille déjà, et des propositions seront faites au Bureau Fédéral dans les prochains mois.

#### **4. Vie Sportive / Direction Technique Nationale, Haut Niveau, Développement**

##### **4.1 Triathlon de Paris – Triathlon de Nice**

###### **4.1.1. Triathlon de Paris**

Bernard SAINT-JEAN précise qu'à ce jour, 1 600 concurrents se sont inscrits sur la course Open, 50 sur le Découverte, et que sont enregistrées 6 à 12 inscriptions par jour. Avec Active, des e-mails ont été envoyés aux participants de l'an dernier (55 % des messages ouverts), et ce sont 125 nouvelles inscriptions qui ont été enregistrées dans les jours suivants. D'autres opérations de ce type auront lieu.

La Ligue Ile de France a mis en place un plan de préparation au triathlon de Paris, avec des journées de stage, qu'elle offre aux personnes s'inscrivant avec un Pass Journée.

Philippe LESCURE a été reçu, avec une délégation, par Monsieur le Préfet de Paris, sa directrice de cabinet et le Directeur de la Sécurité urbaine de Paris. C'est un point très positif, d'autant que le Préfet a dit toute sa satisfaction concernant l'organisation fédérale.

Il est précisé qu'un pré avis favorable pour la nouvelle implantation (Champ de Mars) a été donné et que le principe des départs retardés est acquis : 7H40 pour les Femmes Elites et 9H00 pour les Hommes. Pour l'an prochain, ces horaires devraient encore être repoussés, les courses élites se dérouleront alors en milieu de matinée, ce qui les rendra encore plus attractives pour les spectateurs.

Cédric GOSSE informe qu'il s'est engagé, à la demande expresse de la Ville de Paris (préparation du feu d'artifice), à libérer le site du Champ de Mars pour le lundi matin, et qu'il faudra absolument tout mettre en œuvre pour respecter cette échéance. Il faudra aussi envisager un changement de date du Triathlon de Paris, à partir de l'an prochain, compte tenu d'un programme chargé pour la ville, sur le créneau que nous occupons actuellement. Il pourrait se dérouler fin juin ou courant du mois d'août.

###### **4.1.2. Triathlon de Nice**

Bernard SAINT-JEAN et Dominique SAGARY ont participé en début de semaine, à une réunion avec le Comité d'Organisation. Ils ont aussi rencontré les différents services (mairie, police etc), et la Fédération a été félicitée pour la qualité de son dossier technique. Les demandes de subventions du Conseil Général et de la Région sont en cours d'instruction, et la Présidente de la Ligue est relativement optimiste quant aux retours. A ce jour, 110 personnes sont inscrites sur la compétition. Bernard SAINT-JEAN tiendra le Bureau informé de l'évolution du dossier.

##### **4.2 Modalités JO 2012**

Frank BIGNET présente les modalités de sélection pour Londres 2012, précisant que les athlètes seront toujours en position d'être sélectionnables. La décision finale, arrêtant le nom des athlètes ne pourra intervenir avant juin 2012, dans la mesure où le nombre des dossards attribués pour les JO sera connu le 31 Mai 2012.

###### **Modalités de sélection / Jeux Olympiques LONDRES 2012 / 5 possibilités**

###### **I - WCS LONDRES - 06 et 07 août 2011**

TOP 8 / Deux athlètes peuvent être retenu(e)s sur cette épreuve. Si plus de 2 athlètes réalisent le critère d'accès à la sélectionnabilité, l'ordre d'arrivée sera pris en compte.

###### **II - Au lendemain de la Grande Finale de la WCS de PEKIN - 10 et 11 septembre 2011**

Si une ou un seul athlète a réalisé le critère ci-dessus, ou bien si aucune, aucun athlète ne réalise le critère ci-dessus, un athlète par sexe est susceptible d'être placé en position de sélectionnable après la Grande Finale de la Série Championnat du Monde (PEKIN, septembre 2011).

Sans ordre de priorité, le choix est fait parmi les athlètes classés :

- Dans les 8 premières, premiers du classement général de la Série Championnat du Monde 2011
- Dans les 8 premières, premiers du classement olympique obtenu au lendemain de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde 2011
- Dans les 3 premières, premiers du Championnat d'Europe 2011 à Pontevedra (Espagne)
- Dans les 8 premières, premiers de la Grande Finale de la Série Championnat du Monde 2011 à Pékin (Chine)

### **III - Etre retenu(e) à discrétion du sélectionneur**

Si aucune, aucun athlète ne réalise les critères énoncés dans la 1ère et dans la 2ème possibilité, le sélectionneur se réserve le droit de placer une, un athlète en position de sélectionnable après analyse des résultats obtenus sur les compétitions de référence (Série Championnat du Monde, Championnat d'Europe) au cours de la période olympique en cours.

Le sélectionneur rendra sa décision au plus tard le 15 octobre 2011.

### **IV - Championnat d'Europe 2012.**

TOP 3 / Si plus d'une, d'un athlète réalise le critère d'accès à la sélectionnabilité, l'ordre d'arrivée est pris en compte.

### **V - Etre retenu(e) à discrétion du sélectionneur.**

Si aucune, aucun athlète ne réalise les critères énoncés dans la 1ère, la 2ème, la 3ème et la 4ème possibilité, le sélectionneur se réserve le droit de compléter le quota attribué au pays au 1er juin 2012, dans l'intérêt de l'Equipe de France.

Une, un athlète peut être désigné(e) pour sa capacité à faciliter l'obtention d'une médaille à une sportive ou un sportif déjà sélectionné(e).

## **4.3 Evolution des critères de labellisation 2012 des écoles de triathlon réunion**

Cette réflexion émane de la dernière campagne de labellisation des Ecoles de Triathlon \* et \*\* par le Comité d'évaluation.

Frank BIGNET présente les critères de labellisation des « Ecoles de Triathlon » pour la saison 2012, et les perspectives pour les années suivantes. Ces propositions d'évolutions sont validées par les membres du Bureau Directeur, à l'unanimité, et seront présentées au CD suivant l'AG :

### **EFFECTIF JEUNE**

#### **(modifications s'appliquent aux 3 niveaux de labels)**

Labellisation 2012 : suppression de la prise en compte des licences longues dans le nombre de licenciés jeunes au 31 août 2011.

Labellisation 2013 et après : le nombre de licenciés pris en compte est arrêté au 31 août de l'année N-1.

### **VIE SPORTIVE / MANIFESTATION SPORTIVE**

#### **(Modifications s'appliquent aux 3 niveaux de labels)**

Labellisation 2012 : pas de changement concernant la manifestation organisée entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 31 octobre 2011.

Labellisation 2013 et après : Pour 2013, manifestation organisée entre le 1<sup>er</sup> septembre 2011 et le 31 août 2012 / pour 2014, manifestation organisée entre le 1<sup>er</sup> septembre 2012 et le 31 août 2013 etc.

### **EQUIPE PEDAGOGIQUE / A compter de la labellisation 2012**

- Pour Ecole \* : 1 cadre titulaire du BF5

- Pour Ecole \*\* :

15 à 20 Jeunes : 1 cadre titulaire du BF4 ou du BPJEPS avec UCC « Triathlon » (BP APT – BP AA)

21 à 40 Jeunes : 1 cadre titulaire du BF4 ou du BPJEPS avec UCC « Triathlon » (BP APT – BP AA) + 1 BF5  
Et 1 BF5 par tranche de 20 licenciés supplémentaires.

- Pour Ecole \*\*\* : 30 à 40 Jeunes : 1 cadre titulaire du BF3 ou DEJEPS (stagiaire ou titulaire) + 1 BF5 + 1 BF5 par tranche de 20 licenciés supplémentaires.

**VIE SPORTIVE / CLASS TRIATHLON**  
**(modifications s'appliquent aux 3 niveaux de labels)**

50% de l'effectif jeune doit avoir réalisé les tests complets (natation et course à pied) au cours de la période considérée (ne s'applique qu'aux minimes, cadets et juniors). Le club devra joindre au dossier de labellisation le listing des résultats complets.

Labellisation 2012 : il n'y a pas de changement, les résultats sont enregistrés entre le 1<sup>er</sup> novembre 2010 et le 31 octobre 2011.

Labellisation 2013 et après : les résultats seront enregistrés entre le 1<sup>er</sup> Septembre et le 31 août.

**VIE SPORTIVE / PARTICIPATION DES JEUNES LICENCIES AUX EPREUVES**  
**(Modifications s'appliquent aux niveaux \*\* et \*\*\*).**

50% de l'effectif jeune du club participe à au moins 3 épreuves parmi celles inscrites au calendrier sportif régional et au Challenge National Jeune (demi finales CF Triathlon, CF Duathlon, Triathlon, Aquathlon). Le Club devra joindre au dossier de labellisation la liste nominative relative aux participations.

Labellisation 2012 : pas de changement, prise en compte des épreuves effectuées entre le 1<sup>er</sup> novembre 2010 et le 31 octobre 2011.

Labellisation 2013 et après : prise en compte des épreuves effectuées entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 août de l'année N.

**PROPOSITIONS DU CALENDRIER DE LABELLISATION 2012**

Label	Dépôt des dossiers Ligue Régionale	Dépôt des dossiers F.F.TRI.	Comité d'Evaluation	Listes	Supports de com.
*	Avant le 1 <sup>er</sup> novembre 2011 délai de rigueur	Avant le 15 novembre 2011 <i>(liste nominative)</i>	/	15 décembre 2011	Début Janvier 2012 <i>(envoi dans les clubs)</i>
**		Avant le 15 novembre 2011 <i>(dossiers visés par LR)</i>	1 <sup>ère</sup> semaine de décembre 2011		
***	/	Avant le 1 <sup>er</sup> novembre 2011			

**PROPOSITIONS DU CALENDRIER DE LABELLISATION SAISONS 2013 ET APRES...**

Label	Dépôt des dossiers Ligue Régionale	Dépôt des dossiers F.F.TRI.	Comité d'Evaluation	Listes	Supports de com.
*	Avant le 1 <sup>er</sup> novembre 2011 délai de rigueur	Avant le 15 novembre 2011 <i>(liste nominative)</i>	/	15 décembre 2011	Début Janvier 2012 <i>(envoi dans les clubs)</i>
**		Avant le 15 novembre 2011 <i>(dossiers visés par LR)</i>	1 <sup>ère</sup> semaine de décembre 2011		
***	/	Avant le 1 <sup>er</sup> novembre 2011			

## PROPOSITIONS RELATIVES AUX MODALITES DE TRAITEMENT DES DOSSIERS

Il sera précisé dans les formulaires de demande de labellisation que ceux-ci doivent impérativement faire l'objet d'un **archivage au sein des ligues régionales**: En cas de litige ou de contestation, notamment concernant les labellisations régionales (Ecole de Triathlon\*), la F.F.TRI. se réserve un droit de regard sur ces dossiers.

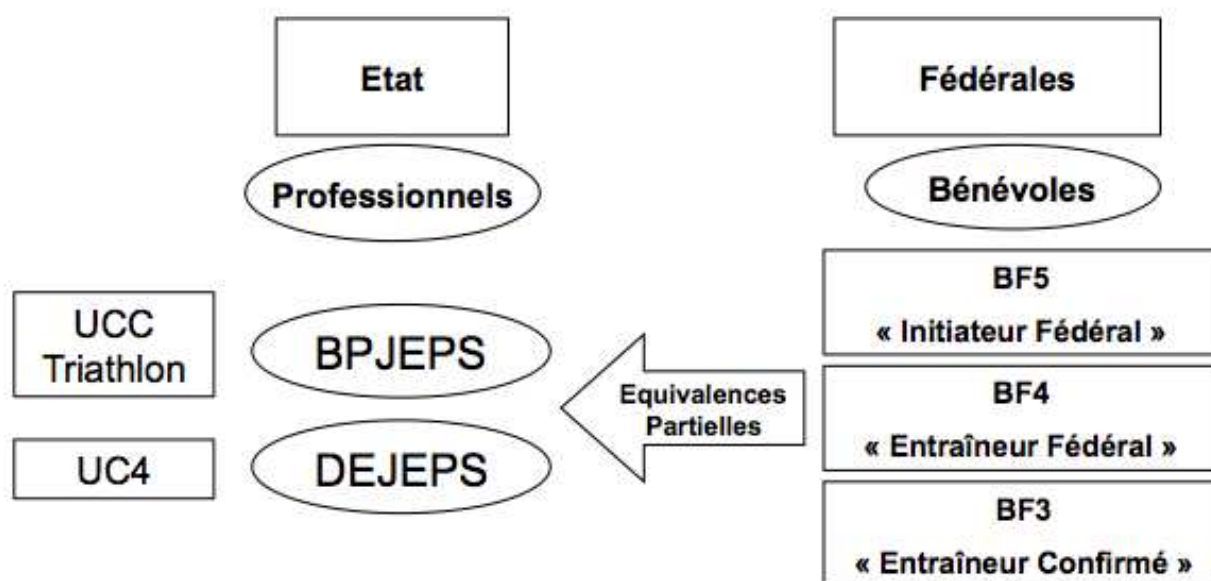
Dans le **cas de clubs concernés par la D1 ou la D2, la labellisation sera examinée et validée par la F.F.TRI. quel que soit le niveau de label sollicité.**

L'**instruction des dossiers par la Direction Technique Nationale sera désormais effectué par 2 cadres** et non plus par le seul cadre responsable du projet jeune.

Un document concernant le **Comité d'Evaluation**, précisant **son rôle, sa composition et son mode de fonctionnement**, sera très prochainement élaboré et soumis à la validation du BD.

### 4.4 Point d'information secteur emploi

Frank BIGNET présente, de façon schématique, la structure actuelle du secteur formation, avec les différentes passerelles. Il fait part aux membres du Bureau des réflexions en cours, sur l'évolution de ce secteur. Un dossier complet sera présenté aux membres du BD, lors d'une prochaine séance.



### 4.5 Ile de La Réunion : membre A.T.U. (Africa Triathlon Union)

Françoise HUOT-JEANMAIRE, Présidente de la Ligue Réunionnaise de Triathlon, présente le projet de développement du Triathlon dans la Zone Océan Indien, qu'elle a remis au Président LESCURE. Elle rappelle que toutes les Iles proches de La Réunion, avec lesquelles la Ligue entretient des relations régulières, relèvent de l'ATU (Madagascar, Seychelles, Ile Maurice). La Ligue a été sollicitée officiellement afin d'intégrer éventuellement l'ATU, avec voix consultative, au regard de sa position dans l'Océan Indien.

La Nouvelle Calédonie est déjà dans une situation similaire, et le Bureau Directeur valide à l'unanimité ce projet, qui sera présenté au prochain Comité Directeur Fédéral. En parallèle, les démarches nécessaires seront faites par la DTN, vers l'Etat.

## **5. Questions diverses**

### **5.1 Situation de La Baule**

Bernard SAINT-JEAN fait part des difficultés qui perdurent avec AUDENCIA, que la Fédération a rencontré le 28 janvier dernier. L'équipe a complètement changé et la réunion s'est déroulée avec Monsieur GERMAIN (nouveau chargé du dossier), Monsieur Pierre Henri DUBOIS (Marketing communication) et Monsieur Luc CHATELIER. AUDENCIA persiste à ne pas vouloir respecter la convention le liant à la Fédération, dans le cadre de l'organisation de la finale du Grand Prix, à La Baule. Pour rappel, le litige porte sur les Pass Journées (organisation de 2010) mais surtout sur le partenariat énergétique.

Le Bureau Directeur, à l'unanimité, valide les démarches suivantes :

- Courrier envoyé dès la semaine prochaine, à l'intention de Monsieur GERMAIN, en s'appuyant sur les aspects juridiques contractuels de notre relation, afin d'aller, si besoin, devant les juridictions compétentes pour traiter ce problème.
- En parallèle, demande d'un nouveau RDV à Monsieur GERMAIN, afin que la situation soit à nouveau abordée, qu'il lui soit reprécisé la position fédérale, l'obligation pour tout organisateur de respecter le cahier des charges, et l'impossibilité de revenir sur la convention signée pour 3 ans.

### **5.2 Contentieux fiscal**

Bernard SAINT-JEAN ou Guillaume FRITSCH seront présents jeudi 24 février prochain, pour le passage au Tribunal Administratif de l'affaire concernant le contentieux entre la Fédération et les services fiscaux. Ils tiendront le Bureau informé de la suite donnée à ce dossier.

### **5.3 Coopération Maroc / F.F.TRI.**

Bernard SAINT-JEAN rappelle que la F.F.TRI. a été sollicitée par le Maroc pour qu'elle accompagne ce pays dans la structuration du Triathlon, et notamment la formation (BF5) et l'appui à l'organisation d'un triathlon à Agadir, le 12 novembre 2011. La Fédération Marocaine de Triathlon prendra à sa charge les frais inhérents à cette coopération. Le Bureau Directeur valide ce projet.

### **5.6 Assemblée Générale Ligue Auvergne**

Emmanuel CHABANNES informe le Bureau de son déplacement à l'Assemblée Générale de la Ligue d'Auvergne, le 5 février dernier. Il s'est rendu à Vichy et a appris sur place le report de cette réunion à une date ultérieure. Il regrette de ne pas en avoir été informé avant.

Le Président clôture la séance et remercie les membres du BDF pour leur participation.

\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**